

PRÉFET LOT-ET-GARONNE

Plan de Prévention des Risques naturels INONDATION

CAUDECOSTE (Secteur de l'Agenais)

Approuvé par arrêté préfectoral n° 2010-250-0012 du 7 septembre 2010

Hauteur de digues en mètres

- inférieure à 2 mètres
 - supérieure ou égale à 2 mètres

Zonage

- Bleu (secteur urbanisé en aléa faible à moyen)
 - Jaune (champ d'expansion en secteur d'aléa faible à moyen)
- Rouge Clair (champ d'expansion en secteur d'aléa fort à très fort)
- Rouge Clair tramé (secteur urbanisé en aléa très fort)
- Rouge Foncé (champ d'expansion en secteur d'aléa Majeur)
- Violet (secteur urbanisé en aléa fort)

49.3

Gris (zone de précaution, hors d'eau dans la zone inondée)

Limite de zone inondable

Niveaux calculés d'une crue centennale exprimés en m. NGF Niveau dans le casier Niveau sur le profil considéré

Niveau au point considéré

Direction Départementale des Territoires Service Risques Sécurité Prévention des Risques 1722 avenue de Colmar 47916 Agen cedex 9



PRÉFET DE LOT-ET-GARONNE

© IGN - BD Parcellaire ® 2

Plan de Prévention des Risques naturels INONDATION CAUDECOSTE (Secteur de l'Agenais) Approuvé par arrêté préfectoral n° 2010-250-0012 du 7 septembre 2010 Limite de zone inondable Hauteur de digues en mètres inférieure à 2 mètres supérieure ou égale à 2 mètres Faible à Moyen (hauteur d'eau < 1m. sans courant) Fort (hauteur d'eau < 1m. avec courant ou 1 < H < 2) Très Fort (hauteur d'eau > 2m.) Majeur (zone d'écoulement principal)

Direction Départementale des Territoires Service Risques Sécurité Prévention des Risques 1722 avenue de Colmar 47916 Agen cedex 9